RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 20702
Numéro SIREN : 383 313 459
Nom ou dénomination : PARTNER SYSTEMES

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2023 sous le numéro de dépôt 16134

2 Copie certifiée conforme par la Présidente ?)

edi-tdfc

BILAN – ACTIF

(1)

2350161 34

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SAS PARTNER SYSTEMES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 10 AVENUE DU GRAND COTTIGNIES 59290 WASQUEHAL — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 3 8 3 3 1 3 4 5 9 0 0 0 4 2 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 30/09/2022

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	46350	AG	46350	
	Fonds commercial (1)	AH	809736	AI		809736
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	83846	AK		83846
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	9049	AS	5736	3312
	Autres immobilisations corporelles	AT	696615	AU	480047	216567
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX	11142	AY		11142
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	19600	CV		19600
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	47037	BI		47037
	TOTAL (II)	BJ	1723378	BK	532134	1191243
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	1128233	BU	33522	1094711
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2425968	BY	155498	2270469
	Autres créances (3)	BZ	155132	CA		155132
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1863359	CG		1863359
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	199861	CI		199861
	TOTAL (III)	CJ	5772556	CK	189021	5583535
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7495934	1A	721155	6774779

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

13/02/2023 10:55:44

edi-tdfc

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise : SAS PARTNER SYSTEMES — Néant ☐ *

Exercice N : 30092022

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 137909)		DA	137909
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	1195624
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	13790
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	2118680
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	743621
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	4209625
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	278139
	TOTAL (III)		DR	278139
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2462
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	52482
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1684328
	Dettes fiscales et sociales		DY	413645
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	77541
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	56554
	TOTAL (IV)		EC	2287014
	Écarts de conversion passif *	**(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	6774779

RENVOIS				
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Dont : Écart de réévaluation libre	1D	
		Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2287014
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

13/02/2023 10:55:44

edi-tdfc

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS PARTNER SYSTEMES — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	6887527	FB	84503	FC	6972031	
	Production vendue biens *	FD	313614	FE		FF	313614	
	Production vendue services *	FG	3979668	FH	306	FI	3979974	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11180811	FK	84809	FL	11265620	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	4474	
	Subventions d'exploitation					FO	11655	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	92494	
	Autres produits (1) (11)					FQ	45	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11374291	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5207394	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-248015	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3682715	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	58683	
	Salaires et traitements *					FY	1171542	
	Charges sociales (10)					FZ	424567	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	66552	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	36189	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	80	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	10399710	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	974580	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1666	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1666	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	800	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	800	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	865	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	975446	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

13/02/2023 10:55:44

edi-tdfc

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053

Désignation de l'entreprise : SAS PARTNER SYSTEMES — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	56641
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	59141
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	20233
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1115
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	21349
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		II	37792
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	269618
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11435099
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10691478
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	743621

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	1HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	46529
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

		Exercice N	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Détail en annexe		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

edi-tdfc

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054

Désignation de l'entreprise SAS PARTNER SYSTEMES 30092022 Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	939933	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions (Dont Composants M2)	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)	KS	9049	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	195346	KW		KX	13904
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	254173	KZ		LA	130618
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	138509	LC		LD	25546
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	11142
	TOTAL III	LN	597078	LO		LP	181212
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
	Autres participations	8U	16800	8V		8W	2800
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	47905	1U		1V	
	TOTAL IV	LQ	64705	LR		LS	2800
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	1601717	ØH		ØJ	184012

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CO		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	939933	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	9049	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	2196	MN	207055	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	55604	MQ	329187	MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	3683	MT	160372	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	~~Immobilisations corporelles en cours~~	~~MY~~		~~MZ~~		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE	11142	NF	
	TOTAL III	IY		NG	61483	NH	716807	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations	IØ		ØX		ØY	19600	ØZ	
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	868	2F	47037	2G	
	TOTAL IV	I3		NJ	868	NK	66637	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	62351	ØL	1723378	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

13/02/2023 10:55:44

edi-tdfc

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055

Désignation de l'entreprise : SAS PARTNER SYSTEMES 30092022 — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	46350	PF		PG		PH	46350
TOTAL I		RK	46350	RM		RN		RO	46350
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4236	QA	1500	QB		QC	5736
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	170805	QE	9076	QF	2196	QG	177685
	Matériel de transport	QH	188081	QI	40885	QJ	55604	QK	173363
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	117343	QM	15090	QN	3436	QO	128998
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	480468	QV	66552	QW	61236	QX	485784
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	526818	ØP	66552	ØQ	61236	ØR	532134

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incor.	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

13/02/2023 10:55:44

edi-tdfc

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056

Désignation de l'entreprise SAS PARTNER SYSTEMES 30092022 — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	8227	4Y		4Z		5A	8227
	Provisions pour impôts (1)	5B	269912	5C		5D		5E	269912
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	278139	TV		TW		TX	278139
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	36256	6P	33522	6R	36256	6S	33522
	Sur comptes clients	6T	162540	6U	2666	6V	9708	6W	155498
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	198797	TY	36189	TZ	45965	UA	189021
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	476936	UB	36189	UC	45965	UD	467160
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE	36189	UF	45965		
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

13/02/2023 10:55:44

edi-tdfc

(8)

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057

Désignation de l'entreprise : SAS PARTNER SYSTEMES 30092022 Néant ☐*

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	47037	UV		UW	47037
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	186374		186374		
	Autres créances clients	UX	2239594		2239594		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * / Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	969		969		
	État et autres collectivités publiques : Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	VB	111477		111477		
	État et autres collectivités publiques : Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques : Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	42685		42685		
	Charges constatées d'avance	VS	199861		199861		
	TOTAUX	VT	2828000	VU	2780963	VV	47037
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	2462	2462		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1684328	1684328		
Personnel et comptes rattachés		8C	129443	129443		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	91006	91006		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	178130	178130		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	15065	15065		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	52482	52482		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	77541	77541		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	56554	56554		
TOTAUX		VY	2287014	VZ 2287014		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	29399	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

13/02/2023 10:55:44

Copie certifiée conforme

ANDRÉ DEMODE

15 Mail Saint-Martin
59400 CAMBRAI

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

PARTNER SYSTEMES

Société Par Actions Simplifiée
Au capital de 137.909 €

10 Avenue du Grand Cottignies
Parc de l'Ecluse
59290 WASQUEHAL

RCS LILLE METROPOLE 383 313 459

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2022

A l'Assemblée Générale de la Société par Actions Simplifiée PARTNER SYSTEMES

1 – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée PARTNER SYSTEMES relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – FONDEMENT DE L'OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3 – JUSTIFICATIONS DE NOS APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

commissaire aux comptes

André DEMODE – 15 Mail Saint-Martin 59400 CAMBRAI – Téléphone 03.27.72.88.88 Télécopie 03.27.72.88.89 –
Courriel : andre.demode@gps-expertise.com
Site : www.gps-expertise.com
Expert-Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de Lille
Inscrit sur la Liste Nationale des Commissaires aux Comptes

4 – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas conformes aux dispositions issues du décret n°2015-1553 modifié applicable aux exercices ouverts à compter du 1 er juillet 2016.

5 – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'Assemblée Générale.

6 – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

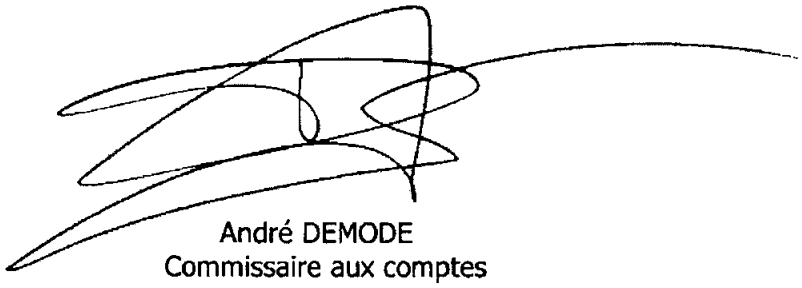
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

commissaire aux comptes

André DEMODE – 15 Mail Saint-Martin 59400 CAMBRAI – Téléphone 03.27.72. 88.88 – Télécopie 03.27.72.88.89 –
Courriel : andre.demode@gps-expertise.com
Site : www.gps-expertise.com
Expert-Comptable inscrit au Tableau de l'Ordre de Lille
Inscrit sur la Liste Nationale des Commissaires aux Comptes

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Cambrai, Le 11 Mars 2023



André DEMODE
Commissaire aux comptes

commissaire
aux comptes

André DEMODE – 15 Mail Saint-Martin 59400 CAMBRAI – Téléphone 03.27.72.88.88 Télécopie 03.27.72.88.89 –
Courriel : andre.demode@gps-expertise.com
Site : www.gps-expertise.com
Expert-Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de Lille
Inscrit sur la Liste Nationale des Commissaires aux Comptes

ANNEXE DU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

PARTNER SYSTEMES 2

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Le commissaire aux comptes identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Le commissaire aux comptes prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Le commissaire aux comptes apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Le commissaire aux comptes apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Le commissaire aux comptes apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

commissaire aux comptes

André DEMODE – 15 Mail Saint-Martin 59400 CAMBRAI – Téléphone 03.27.72.88.88 – Télécopie 03.27.72.88.89 –
Courriel : andre.demode@gps-expertise.com
Site : www.gps-expertise.com
Expert-Comptable Inscrit au Tableau de l'Ordre de Lille
Inscrit sur la Liste Nationale des Commissaires aux Comptes

Actif			Au 30/09/2022 Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au 30/09/2021
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	46 350	46 350		
		Fonds commercial (1)	809 736		809 736	809 736
		Autres immobilisations incorporelles	83 846		83 846	83 846
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	939 933	46 350	893 582	893 582
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	9 049	5 736	3 312	4 812
		Autres immobilisations corporelles	696 615	480 047	216 567	111 797
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes	11 142		11 142	
		TOTAL	716 807	485 784	231 023	116 610
	Immobilisations financières(2)	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	19 600		19 600	16 800
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	47 037		47 037	47 905
		TOTAL	66 637		66 637	64 705
		Total de l'actif immobilisé	1 723 378	532 134	1 191 243	1 074 898
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	1 128 233	33 522	1 094 711	843 961
		TOTAL	1 128 233	33 522	1 094 711	843 961
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances	Clients et comptes rattachés	2 425 968	155 498	2 270 469	1 830 932
		Autres créances	155 132		155 132	190 102
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	2 581 101	155 498	2 425 602	2 021 035
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	1 863 359		1 863 359	2 035 957
		TOTAL	1 863 359		1 863 359	2 035 957
Charges constatées d'avance			199 861		199 861	210 174
		Total de l'actif circulant	5 772 556	189 021	5 583 535	5 111 127
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des emprunts Écarts de conversion actif						
		TOTAL DE L'ACTIF	7 495 934	721 155	6 774 779	6 186 026

Renvois : (1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Clause de réserve de propriété : Immobilisations | Stocks | Créances clients

	Passif	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021
Capitaux propres	Capital (dont versé : 137 909)	137 909	137 909
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 195 624	1 195 624
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	13 790	13 790
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 118 680	2 030 792
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	743 621	584 360
	Situation nette avant répartition	4 209 625	3 962 476
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	4 209 625	3 962 476
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	278 139	278 139
	Total	278 139	278 139
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 462	31 881
	Emprunts et dettes financières divers (3)	52 482	98 723
	Total	54 944	130 604
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 684 328	1 341 895
	Dettes fiscales et sociales	413 645	367 836
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	77 541	41 869
	Instruments de trésorerie		
	Total	2 175 515	1 751 601
	Produits constatés d'avance	56 554	63 204
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	2 287 014	1 945 411
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	6 774 779	6 186 026
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		2 462
	à moins d'un an	2 287 014	1 942 948
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

			France	Exportation	Du 01/10/2021 Au 30/09/2022 12 mois	Du 01/10/2020 Au 30/09/2021 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises		6 887 527	84 503	6 972 031	7 099 980
	Production vendue : - Biens		313 614		313 614	262 950
	- Services		3 979 668	306	3 979 974	3 892 264
	Chiffre d'affaires net		11 180 811	84 809	11 265 620	11 255 195
	Production stockée					
	Production immobilisée				4 474	4 641
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation				11 655	15 144
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				92 494	82 422
	Autres produits				45	444
		Total			11 374 291	11 357 848
Charges d'exploitation (2)	Marchandises	Achats			5 207 394	5 177 865
		Variation de stocks			-248 015	127 456
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats				
		Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)				3 682 715	3 567 228
	Impôts, taxes et versements assimilés				58 683	55 966
	Salaires et traitements				1 171 542	1 124 050
	Charges sociales				424 567	417 464
	Dotations d'exploitation	· sur immobilisations		amortissements	66 552	62 162
				provisions		
		· sur actif circulant			36 189	47 126
		· pour risques et charges				
	Autres charges				80	98
		Total			10 399 710	10 579 420
		Résultat d'exploitation	A		974 580	778 428
Oper. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)					
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				1 666	3 333
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
		Total			1 666	3 333
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (5)				800	2 027
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
		Total			800	2 027
		Résultat financier	D		865	1 305
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E		975 446	779 733

			Du 01/10/2021 Au 30/09/2022 12 mois	Du 01/10/2020 Au 30/09/2021 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		56 641	34 396
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 500	8 690
	Reprises sur provisions et transferts de charge			
		Total	59 141	43 087
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		20 233	9 033
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 115	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
		Total	21 349	9 033
Résultat exceptionnel		F	37 792	34 053
Participation des salariés aux résultats		G		
Impôt sur les bénéfices		H	269 618	229 427
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			743 621	584 360
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs			
	incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier			291
	redevances de crédit-bail immobilier			
(4) Dont produits concernant les entités liées				
(5) Dont intérêts concernant les entités liées				

SAS PARTNER SYSTEMES

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 30/09/2022

Table des matières

1 Faits caractéristiques de l'exercice 3
1.1 Évènements principaux 3
1.2 Principes, règles et méthodes comptables 3
1.3 Règles et méthodes comptables 4
2 Informations relatives au bilan 5
2.1 Etat des immobilisations 5
2.2 Etat des amortissements 6
2.3 Etat des provisions pour risques et charges 6
2.4 Etat des échéances des créances et des dettes 7 et 8
2.5 Tableau de variation des capitaux propres 9
2.6 Immobilisations incorporelles 9
2.7 Immobilisations corporelles 10
2.8 Amortissements 10
2.9 Titres immobilisés 10
2.10 Créances et dettes 10
2.11 Stock 11
2.12 Disponibilités en euros 11
2.13 Produits à recevoir 11
2.14 Charges à payer 12
3 Informations relatives au compte de résultat 13
3.1 Ventilation du chiffre d'affaires 13
3.2 Détail des charges et produits exceptionnels 13
3.3 Détail des transferts de charges 14
4 Résultat après impôts 14
5 Engagements hors bilan 15
6 Rémunération du commissaire aux comptes 15
7 Convention d'intégration fiscale 15

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Les états financiers de la société ont été préparé sur la base de la continuité de l'activité.

L'évènement COVID-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur l'exercice à venir.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

1.3 Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
		Acquisition Apports Virements	Cessions rebuts	
Concessions, brevets, droits similaires	46 350	-	-	46 350
Fonds commercial	809 736	-	-	809 736
Autres immobilisations incorporelles	83 847	-	-	83 847
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**939 933**	-	-	**939 933**
Matériel technique	9 049	-	-	9 049
Agencements et installations	195 346	13 904	2 196	207 055
Matériel de transport	254 173	130 618	55 604	329 187
Matériel de bureau et mobilier	138 509	25 546	3 683	160 372
Avances et acomptes	-	11 142	-	11 142
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**597 078**	**181 212**	**61 483**	**716 807**
Parts sociales	16 800	2 800	-	19 600
TOTAL AUTRES PARTICIPATIONS	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements versés	47 905	-	868	47 037
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**64 705**	**2 800**	**868**	**66 637**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1601 717**	**184 012**	**62 351**	**1 723 378**

2.2 Etat des amortissements

	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Concessions, brevet, droits similaires	46 350	-	-	46 350
TOTAL	**46 350**	-	-	**46 350**
Matériel technique	4 236	1500	-	5 736
Agencements et installations	170 805	9 076	2 196	177 685
Matériel de transport	188 081	40 885	55 604	173 363
Matériel de bureau et mobilier	117 343	15 090	3 436	128 998
TOTAL	**480 468**	**66 552**	**61 236**	**485 784**
TOTAL GENERAL	**526 818**	**66 552**	**61 236**	**532 134**

2.3 Etat des provisions pour risques et charges

Libellés	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Reprises exercice	Montant en fin d'exercice
Provisions pour pensions et obligations similaires	8 227	-	-	8 227
Provisions pour impôts	269 912	-	-	269 912
TOTAL	**278 139**	-	-	**278 139**

La provision pour charges de 278 139 € correspond :

- à la provision pour retraite relative à la SARL PARTNER SYSTEMES INFORMATIQUES : 8 227 €

- à la provision pour impôts différés sur la plus-value latente constatée lors de l'opération de fusion au 29 septembre 2012 avec la SARL PARTNER SYSTEMES INFORMATIQUES : 269 912 €

2.4 Etat des échéances des créances et des dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		47 037	-	47 037
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		186 374	186 374	-
	Autres créances clients		2 239 594	2 239 594	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		969	969	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	111 477	111 477	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		42 685	42 685	-
Charges constatées d'avance			199 861	199 861	-
		TOTAL	2 828 000	2 780 963	47 037

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	2 462	2 462	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	1 684 328	1 684 328	-	-
Personnel et comptes rattachés	129 443	129 443	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	91 006	91 006	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	178 130	178 130	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	15 065	15 065	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	52 482	52 482	-	-
Autres dettes	77 541	77 541	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	56 554	56 554	-	-
TOTAL				

2.5 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	137 909	-	-	137 909
Primes, réserves et écarts	3 240 207	87 888	-	3 328 095
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	584 360	743 621	584 360	743 621
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	3 962 476	831 509	584 360	4 209 625

Le capital social est composé de 689 545 actions de 0.20 € de valeur nominale.
Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

Depuis le 1er mars 2018, la société est détenue à hauteur de 99.99% par la société PARTNER SYSTEMES GROUPE.

2.6 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

- de logiciels ainsi que des droits versés lors de l'acquisition des fichiers d'adresses commerciales

-du fonds commercial pour 809 736 € valorisé le 29 septembre 2012 suite à la fusion avec la SARL PARTNER SYSTEMES INFORMATIQUES.

Les immobilisations non réévaluées figurent pour leur coût d'acquisition historique.

Aucune dépréciation n'a été constatée car la valeur de marché est supérieure à sa valeur comptable.

2.7 Immobilisations corporelles

La durée d'utilisation des immobilisations non décomposables est alignée sur la durée d'usage.

2.8 Amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	24 mois
Matériel technique	Linéaire	5 ans
Agencements et installations	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou Dégressif	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans

2.9 Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

2.10 Créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les dettes pour congés à payer et les charges sociales et fiscales correspondantes ont été inscrites au passif du bilan sous la rubrique « dettes fiscales et sociales ».

Les créances douteuses sur les créances clients ont été dépréciées à concurrence de leur montant hors TVA.

Les produits à recevoir rattachés aux créances clients et les charges à payer rattachées aux dettes ont été comptabilisés toutes taxes comprises.

2.11 Stock

Le stock de produits neufs est valorisé au dernier prix d'achat.

Le stock de produits anciens est déprécié par comparaison entre la valeur vénale des produits et la valeur d'achat reprise en stock.

2.12 Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.13 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	491 147
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	41 352
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	1 333
TOTAL	

2.14 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	79 181
Charges sociales et fiscales provisionnées	29 630
	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	212 970
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	-
RRR à accorder, avoirs à établir	44 407
Participation des salariés	-
Personnel	24 850
Charges sociales	-
Charges fiscales	9 605
Divers	18 375
TOTAL	419 018

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Libellés	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	6 887 527	84 503	6 972 031
Production vendue :			
- Biens	313 614	-	313 614
- Services	3 979 668	306	3 979 974
Chiffre d'affaires net	11 180 811	84 809	11 265 620

3.2 Détail des charges et produits exceptionnels

Libellés	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Total
Produits exceptionnels	-	56 641	56 641
Produits de cession des immobilisations cédées	-	2 500	2 500
Charges exceptionnelles	20 181	-	20 181
Pénalités et amendes	52	-	52
VNC immobilisations cédées	1 115	-	1 115
TOTAL	**21 349**	**59 141**	**37 792**

3.3 Détail des transferts de charges

Libellés	Montant
Transferts de charges	23 951
Avantage en nature	22 380
Remboursement option sur véhicules	0
Remboursement frais de formation	0
Refacturation de taxes	198
TOTAL	**46 529**

4 Résultat après impôts

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		975 446	37 792
Impôts :	Au taux de : 26.50 %	269 618	
	Sur PVLT	-	-
	Résultat après impôts	743 621	

5 Engagements hors bilan

Les dettes d'emprunts assortis de nantissement ou de gages figurent au bilan pour 2 463 €.

Les engagements liés aux droits acquis par le personnel au titre des indemnités conventionnelles de départ volontaire de retraite s'évaluent à 260 073 €.

6 Rémunération du commissaire aux comptes

Honoraires du commissaire aux comptes titulaire :

Honoraires de certification des comptes : 7 560 €

Honoraires des autres services : 0 €

7 Convention d'intégration fiscale

La société PARTNER SYSTEMES GROUPE (SIREN : 753 916 485) a conclu avec les sociétés PARTNER SYSTEMES (383 313 459) et PARTNER SYSTEMES 2 (SIREN : 519 596 456) une convention d'intégration fiscale pour une durée de cinq ans qui commence le 1er octobre 2020 pour se terminer le 30 septembre 2025.

PARTNER SYSTEMES
Société par actions simplifiée au capital de 137 909 euros
Siège social : 10 Avenue du Grand Cottignies, Parc de l'Ecluse,
59290 WASQUEHAL
383 313 459 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 MARS 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 743 621.05 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 743 621.05 euros

A titre de dividendes 496 472.40 euros
Soit 0.72 euros par action

Le solde 247 148.65 euros
Affecté n totalité au compte "autres réserves"

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1.44 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 496 470.96 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2019 :

500 000.00 euros, soit 0.725 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1.46 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 499 998.55 euros

Exercice clos le 30 septembre 2020 :

248 236.20 euros, soit 0.36 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 0.72 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 248 235.48 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

496 472.40 euros, soit 0.72 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1.44 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 496 470.96 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 mars 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
La Société PARTNER SYSTEMES GROUPE
Représentée par M. Laurent CHARLES